

Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires de Ciboure et Urrugne

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

Article 28 du Code des Marchés Publics

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES
DE CIBOURE ET URRUGNE

Personne responsable du marché : Monsieur le Président du Syndicat

Adresse : Place Camille Jullian - BP 321 - 64503 CIBOURE Cedex - ☎ 05 59 47 26 06

Objet du marché :

Réfection partielle de la cour de récréation du Groupe Scolaire de l'Untxin

Caractéristiques principales :

Dépose de bordures, décrotage, reprofilage en grave 0/20 et mise en œuvre d'enrobé à chaud 0/6 de couleur noire.

Date d'exécution : Semaine 31

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- date et délai d'exécution : 60 %
- valeur financière des offres : 40 %

Conditions de participation :

Personne auprès de laquelle les renseignements techniques peuvent être obtenus :

M. André SARDIGNE - ☎ 05 59 47 34 62 ou 05 59 47 64 04

Le dossier de consultation est à retirer auprès de Melle Sylvie LAZCANOTEGUI -
☎ 05 59 47 64 04 ou 05 59 47 26 06 en Mairie de CIBOURE – Place Camille Jullian –
BP 321 - 64503 CIBOURE CEDEX

Date limite de réception des offres : le vendredi 15 juillet 2011 à 12 h 00

Les plis doivent être retournés en Mairie de CIBOURE sous enveloppe cachetée portant la mention « Consultation réfection partielle de la cour de récréation du Groupe Scolaire de l'Untxin. Ne pas ouvrir. »

Date d'affichage en mairie et parution sur le site internet de la commune :

le vendredi 1^{er} juillet 2011

Le Président,
Guy POULOU.

